



Séparation en 2 d'un atelier avec un mur

Par **saby07**, le **08/06/2010** à **17:48**

Bonjour,

J'ai hérité d'un atelier d'environ 150 m2 avec mon frère.

Nous nous sommes mis d'accord pour l'occuper tout les deux, cependant je souhaiterais séparer les deux parties avec un mur. Mon frère n'étant pas d'accord, je voudrais savoir si je peut tout de même construire ce mur sans son autorisation.

En vous remerciant.